

# Le séparatisme scolaire est-il une fatalité ?

## Quelles conséquences pour notre société ?

Apéritif - Débat

**Jeudi 7 décembre 2023 18h30**

**FJT La Cassotte – 18 rue de la Cassotte - Besançon**

**Les travaux de recherche et les rapports sur notre système éducatif se succèdent et font pour la plupart le même constat.**

Non seulement l'école française n'arrive pas à compenser les inégalités dues à la naissance, mais elle amplifie les effets des différents déterminismes sociaux.

Nos établissements scolaires, écoles, collèges, lycées, sont particulièrement ségrégués.

**Derrière le décor de l'école de la République, un séparatisme social et scolaire s'est installé.**

Les élèves les plus favorisés se regroupent et ceux des milieux populaires sont contraints de rester ensemble.

Les raisons sont documentées et peu contestées. Tout d'abord une carte scolaire qui reproduit la répartition spatiale des inégalités. Mais aussi le jeu des dérogations, la présence des écoles privées, les choix de parcours faits par les familles les mieux informées, ce qui conduit à une forme de ghettoïsation.

**Un des objectifs de l'école, être le lieu où se forment une culture commune et un civisme partagé, n'est pas atteint puisque deux jeunessees n'arrivent pas à se croiser.** Et cela malgré les politiques correctives mises en place par de nombreux acteurs de terrain.

Lorsqu'il était ministre de l'éducation nationale, Pap Ndiaye, comme d'autres avant lui, souhaitait favoriser une plus grande mixité sociale à l'école et en faisait une « condition de la réussite de chaque élève ». La violence des attaques qu'il a subies tout comme le peu de soutien qu'il a reçu témoignent de la puissance des partisans du statu quo.

**Quels sont les mécanismes qui ont abouti à la situation actuelle ?**

**Quelle est la part de chacun des acteurs dans les difficultés à faire évoluer le système ?**

**Avec quelles conséquences, tant pour la réussite scolaire de tous que pour la construction d'une citoyenneté commune ?**

**Pour en débattre, nous avons invité**

**Jean-François CHANET,**

**historien, professeur à Sciences Po Paris, ancien recteur de notre académie et de la région académique Bourgogne Franche-Comté.**

*Ce sujet vous intéresse ? **N'hésitez pas à faire circuler cette invitation.***